

VENDEUR

Dénomination : **Pony Planet**
 Nom : **Laurence ROGER**
 Adresse : 135 rue Flandres Dunkerque
 CP Ville : 62350 ROBECQ
 Port. : 06 16 81 23 76
 Email : contact@pony-planet.fr

ACHETEUR

Dénomination :	
Nom :	
Adresse :	
CP Ville :	
Téléphone :	
Email :	

JUMENT

Nom :	
Numéro Sire :	
Mois du terme :	/ 2026
Ou :	<input type="checkbox"/> Actuellement vide

CENTRE DE MISE EN PLACE

Dénomination :	
Adresse :	
CP Ville :	
Nom :	
Téléphone :	

CONDITIONS DE VENTE 2026 : Daho du Paradis

L'Acheteur achète au Vendeur une carte de saillie de l'étaillon ci-dessus aux conditions suivantes :



À la Réservation :

130,00 € TTC - Réservation

(dont TVA 5,5 %)

Au Solde :

400,00 € TTC - Poulin Vivant 48h

(dont TVA 5,5 %)

Transport :

132,00 € TTC - Transport

(dont TVA 20 %)

Ce contrat donne droit à 4 doses de 2 paillettes dans la limite des stocks disponibles. Les doses non utilisées restent la propriété du vendeur.

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé, accompagné du règlement.

(CB, Virement ou Chèque à l'ordre de : Laurence ROGER - Pony Planet).

- Réservation + Transport encaissable à la réservation, non reportable
- Solde de Saillie encaissable Poulin Vivant 48h

CONDITIONS PARTICULIÈRES

L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulin en France auprès de l'I.F.C.E.. Le certificat de saillie nécessaire pour la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur **après encaissement du chèque**, soit 48 heures après la naissance du poulin. Une pénalité de 100,00 euros TTC sera appliquée pour tout retard de paiement du solde poulin vivant supérieur à 28 jours. Le chèque sera restitué en cas de viduité, d'avortement ou de décès du poulin à la naissance.

Fait en double exemplaires à :

, le :

Signature Acheteur :
 Avec la mention
 «Lu et approuvé»

Signature Vendeur :